

**L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition):** Lisez le reste.

**Son Honneur le Président:** Si vous voulez une définition d'un préambule, je crois que les préambules doivent être aussi courts que possible.

**Le sénateur Frith:** Il est permis d'introduire la question.

**L'honorable Raymond J. Perrault:** Évidemment. Je parle de la stratégie générale que le gouvernement a adoptée sous la direction de son chef suprême, le premier ministre. Je voudrais demander au leader du gouvernement au Sénat: Quel était le fondement de cette stratégie? Confirmera-t-il, comme le premier ministre l'a déclaré dans une interview au *Globe and Mail*, qu'on a attendu jusqu'à la dernière minute pour tenir les négociations et ce, pour exercer le maximum de pression sur les participants? Le premier ministre a dit ensuite qu'il avait décidé à un moment donné de jeter les dés. Le leader du gouvernement l'a-t-il aidé à les jeter? Est-ce le genre de tactique...

**Le sénateur Flynn:** Règlement!

**Le sénateur Perrault:** ... qu'on a utilisé pour obtenir le consentement de toutes les provinces?

**Le sénateur Flynn:** Règlement!

**Le sénateur Perrault:** Dites-moi, parce que nous voulons en savoir plus long sur cette stratégie.

**Le sénateur Flynn:** Règlement!

**Le sénateur Perrault:** Pourquoi n'a-t-il pas rencontré...

**Le sénateur Flynn:** Règlement!

**Le sénateur Perrault:** ... les chefs des gouvernements provinciaux...

**Le sénateur Flynn:** Monsieur le Président, règlement!

**Le sénateur Perrault:** ... ou les premiers ministres bien avant la date établie?

**Le sénateur Flynn:** Règlement!

**Le sénateur Perrault:** Pourquoi n'a-t-il pas évité la possibilité d'avoir ce genre de situation de crise à la dernière minute? Nous attendons l'explication.

• (1610)

**L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)):** Honorables sénateurs, premièrement, je veux recommander au sénateur les déclarations faites depuis la conférence par des premiers ministres distingués, comme le premier ministre Peterson de l'Ontario et le premier ministre Vander Zalm de sa propre province, qui ont une version des événements fort différente de celle que nous a présentée le sénateur Perrault.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'interview du premier ministre avec un journaliste du *Globe and Mail*, je conseille au sénateur d'obtenir une transcription de l'interview et de la lire attentivement pour voir dans quel contexte les questions ont été posées.

Troisièmement, d'après ma propre participation directe au processus, je demande au sénateur de tenir compte de ce qui suit. Il y a eu, en novembre, une conférence des premiers ministres où les provinces, particulièrement Terre-Neuve, le

Manitoba et le Nouveau-Brunswick, ont exprimé clairement leurs positions. Il y avait très peu de points communs entre ces provinces, qui étaient les provinces récalcitrantes, et rien ne portait à croire qu'une autre conférence des premiers ministres à ce moment-là serait fructueuse.

Au cours des premières semaines de 1990, j'ai fait la tournée des capitales provinciales. J'ai rencontré tous les premiers ministres. J'ai essayé de promouvoir l'idée de ce que le premier ministre McKenna appelait un accord parallèle, une entente politique entre les premiers ministres qui permettrait de résoudre le problème. Après cette tournée, il était très clair pour moi, et pour tout le monde, que l'idée d'un accord parallèle n'aurait pas de succès. Les divergences étaient encore trop grandes entre le Manitoba, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick. Le Manitoba voulait encore rouvrir l'accord et le modifier. Terre-Neuve voulait repartir à zéro. En fait, le premier ministre Wells avait présenté ce que je pourrais appeler «l'Accord Wells» pour régler chacun des points de l'Accord du lac Meech.

Il était clair à ce stade qu'il n'y avait aucune chance qu'une conférence des premiers ministres réussisse. Nous avons attendu jusqu'à la mi-mars avant que le premier ministre McKenna ne propose son initiative très positive, une résolution d'accompagnement qui aurait permis d'adopter l'Accord du lac Meech, sans qu'aucune de ses dispositions ne puisse être adoptée avant la proclamation de l'Accord. Le gouvernement fédéral a alors pris une initiative que nous considérons constructive dans les circonstances, celle de nommer un comité parlementaire. Nous lui avons donné six semaines pour tenir des audiences publiques et préparer un rapport qui a été présenté le 17 ou le 18 mai. Il nous restait environ deux semaines pour quelques autres consultations avec les provinces et pour convoquer une conférence des premiers ministres.

Quelques jours seulement avant cette conférence, j'étais encore en consultations, au nom du gouvernement fédéral, avec divers premiers ministres provinciaux sur certains points bien précis.

Enfin, au moment de la réunion, le premier ministre du Canada était en mesure de dire à ses homologues provinciaux: «Il semblerait qu'il ne reste plus que deux grandes questions en suspens. L'une est la question du processus, c'est-à-dire comment obtenir l'assurance que les améliorations ou les ajouts seront faits. L'autre est la formule de modification liée à la réforme du Sénat.» Nous étions dimanche soir. Personne—ni ici ni là-bas à la table—n'aurait pu penser qu'il faudrait une semaine entière pour résoudre ces deux questions. La plupart d'entre nous, et je m'inclus, pensions que la réunion se terminerai le mardi. Il a fallu attendre le samedi suivant et, d'ailleurs, le vendredi soir les premiers ministres discutaient encore de la formule de modification et de la réforme du Sénat.

Par conséquent, lorsque le sénateur et d'autres laissent entendre que nous avons essayé, délibérément, a) de retarder la réunion jusqu'à la dernière minute et b) de prolonger la réunion, ce n'est absolument pas confirmé par les faits tels que je les connais, et je me permettrais d'ajouter que je suis bien placé pour les connaître.